



**Avis des élus du CSE sur la réorganisation du Pôle BDR (Banque de Développement Régional)**

Lors de la séance de JANVIER 2023, les élus du CSE ont pris connaissance du projet de la réorganisation du Pôle BDR (Banque de Développement Régional).

Ce projet consiste principalement à un renforcement en termes d'ETP (Effectif Temps Plein) sur ce Pôle, passant ainsi de 158 ETP actuellement à 163 ETP, soit une augmentation de 5 ETP.

Cette réorganisation se décompose ainsi :

- Rattachement de l'équipe Projet du Territoire au Mandataire Social de la BDR.
- Suppression du poste d'Ingénierie Immobilière à l'Immobilier Professionnel, le salarié occupant ce poste a déjà quitté la CEPBL, et l'activité a déjà été reprise par la Direction Financière.
- Création d'un portefeuille Banque Privée sur la zone Ille & Vilaine Est/Mayenne.
- Intégration aux équipes BDR du Chargé d'Offre Banque Privé, aujourd'hui affecté au développement BDD, par un transfert entre la BDD et la BDR.
- Création de deux portefeuilles Chargés d'Affaires Entreprise en Centre d'Affaires Loire Atlantique et Morbihan.
- Création d'un portefeuille Grands Comptes dans le Finistère à Brest, ainsi qu'un Chargé de Gestion.
- Création d'une filière institutionnelle optimisée, avec l'intégration des portefeuilles des petites collectivités, avec le transfert des 2 Chargés d'Affaires de la Banque à Distance.
- Prise en charge de l'animation Immobilier Professionnel, Secteur Public et Territorial et la Santé par le prisme de la Banque de Transition Environnementale (BTE).
- Création d'un nouvel emploi de Responsable Clientèle BDR dans certains Centres d'Affaires, pour seconder le manager, mais sans impact d'ETP, puisqu'il s'agira de faire monter en compétences des Chargés d'Affaires. En allégeant leurs portefeuilles actuels de 10 % à 20 % selon les cas.

Les élus du CSE précisent à la Direction de la CEBPL que la fiche emploi du nouveau poste de Responsable Clientèle BDR n'a pas été présentée en séance.

L'objectif principal pour la CEBPL est de continuer à développer les portefeuilles et d'affecter des ressources humaines sur les sujets les plus créateurs de valeur ajoutée.

On peut noter la progression de 84 % du Produit Net Bancaire (PNB) de la Banque Privée, passant ainsi de 330 k€ à 610 k€/ portefeuille moyen.



# COMITE SOCIAL ECONOMIQUE CAISSE D'EPARGNE BRETAGNE PAYS DE LOIRE



Les élus du CSE ont bien compris le développement nécessaire de cette filière et ils avaient déjà pointé du doigt un manque d'effectif, lors des présentations des résultats commerciaux de la BDR, et lors des précédentes remises d'avis du CSE, notamment en janvier 2021.

Les élus du CSE se satisfont de ce renforcement d'ETP dans cette réorganisation, néanmoins ils resteront vigilants sur la charge de travail. En effet, le renforcement concerne principalement des fonctions commerciales.

Or nous savons toutes et tous que la satisfaction, la fidélisation client ne se gagnent pas uniquement sur des conditions commerciales.

Le suivi et la prise en charge des irritants sont importants pour des clients BDR, or les élus ne voient que peu de renforcement sur des postes de Chargé de Gestion.

Par conséquent, les élus du CSE demanderont à la Direction, un retour d'expérience sur cette réorganisation du Pôle BDR.

**Résultats du vote au CSE du 23/02/2023 – 21 votants :**

**Favorable : 10 voix**

**Défavorable : 00 voix**

**Abstention : 11 voix**

**Jocelyn BONOUVRIER**

Secrétaire du CSE.